



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenu à 15 h le lundi 11 mai 2020 par visioconférence.

Étaient présents :

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| M. Abdel Abdessadek | Parent |
| Mme Caroline Audet | Parent |
| Mme Josée Beauregard | Parent |
| M. Jocelyn Blondin | Représentant de la communauté |
| M. Jean-François Charron-LeGuerrier | Enseignant |
| M. Broderick Flannigan | Élève |
| M. Sébastien Fournier | Parent |
| M. Pascal Imbeault | Parent |
| Mme Catherine Lafrance | Personnel de soutien |
| M. Michel Letang | Directeur |
| M. Damien Marsollier | Enseignant |
| Mme Anne-Marie Mathieu | Enseignante |
| Mme Sonia McFadden | Parent |
| Mlle Alice Rodriguez-Doutreloux | Élève |
| M. Benoit Tolszczuk | Personnel professionnel |
| Mme Sarah Turgeon | Enseignante |
| M. Frédéric Vairel | Parent |

Invités :

| | |
|--------------------|----------------------------|
| Mme Josée Bourdeau | Agente d'administration |
| Mme Chantal Caron | Directrice adjointe |
| Mme Inji Kamel | Directrice adjointe |
| Mme Lise Poulin | Secrétaire de gestion |
| Mme Christine Reid | Gestionnaire administratif |

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Damien Marsollier et appuyé par Broderick Flannigan d'adopter l'ordre du jour avec un ajout : règle de régie interne au point 1.4

Adoption CÉ 19-20-45

1.4 Règle de régie interne

Adoption

Le point 9.5 a été ajouté aux règles de régie interne :

Certaines opportunités et évènements prévus avant la date de la prochaine rencontre du CE, pour lesquels une approbation du CE est requise en vertu d'un article de la LIP mais qui ne justifient pas la convocation d'une rencontre extraordinaire, peuvent être soumis pour approbation par voie électronique aux membres du CE. Il se peut aussi dans des circonstances exceptionnelles qu'une séance soit effectuée par visioconférence et/ou par téléconférence. Cette mesure sera applicable de façon exceptionnelle et avec un commun accord de la direction et du Président du CE. Un compte rendu écrit sera préparé par la présidence et la décision sera entérinée à l'occasion de la réunion ordinaire subséquente.

Il est proposé par Damien Marsollier et appuyé par Broderick Flannigan d'adopter les règles de régie interne avec l'ajout du point 9.5.

Adoption CÉ 19-20-46

1.5 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentantes/représentants

2.1 Mot des élèves

Information

Dans le contexte actuel, le conseil des élèves se rencontre par visioconférence et continue d'informer les élèves de l'école de différents dossiers.

2.2 Mot du membre de la communauté

Information

M. Blondin souligne que la ville travaille fort avec la situation que l'on vit et fonctionne aussi par visioconférence.

2.3 Mot du représentant au comité de parents **Information**

Mme Beauregard nous informe que dans le contexte actuel, les rencontres ont été annulées. La première rencontre virtuelle aura lieu la semaine prochaine. Ils ont reçu beaucoup de courriels au sujet du conseil d'administration pour le centre de service scolaire. Il y aura un comité consultatif jusqu'à ce que le conseil d'administration soit en place. Ce comité sera formé de la directrice générale de la CSPO, un membre du comité de parent, un directeur d'école, un cadre scolaire, un membre du personnel enseignant, un membre professionnel non enseignant et un membre du personnel de soutien. Le rôle de ce comité sera de prendre les décisions sur des sujets qui ne peuvent attendre à la rentrée scolaire.

Le CA sera en place à la fin octobre. Le parent sera désigné le 6 octobre et le représentant de la communauté, le 14 octobre. Ils seront en fonction le 15 octobre et la première rencontre aura lieu le 23 octobre.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDA **Information**

Mme Audet nous mentionne que les rencontres ont aussi été annulées. Elle félicite le personnel des classes TSA pour le prix Rachel Patry qui souligne l'engagement et le travail exceptionnel en vue de l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Félicitations également à M. Letang et à M. Beaudry pour la qualité de la présentation de l'équipe TSA.

3. Message du Président

3.1 Mot du président

Le président, au nom de tous les parents, tient à saluer la dévotion et les efforts consentis de la part du personnel enseignant et administratif dans le but d'assurer les activités pédagogiques à notre clientèle étudiante en ce temps de confinement.

3.2 Budget du CÉ 18-19

Aucun changement au budget.

4. Rapport du directeur

4.1 Nominations

M. Letang nous informe qu'il y a deux directrices adjointes qui ont obtenu une promotion. Mme Chantal Caron, directrice adjointe du secteur 3, a obtenu le poste de directrice de l'école primaire Euclide Lanthier et Mme Inji Kamel, directrice adjointe au secteur 2, a obtenu le poste de directrice de l'école primaire Saint-Rédempteur. Ces 2 promotions seront effectives le 1^{er} juillet prochain. Au nom de toute l'équipe, M. Letang les remercie pour leur travail accompli au sein de l'école de l'Île et leur souhaite bonne chance dans leur nouvelle fonction.

Concernant les deux postes vacants de direction adjointe à notre école, un premier poste a été pourvu par la directrice générale de la CSPO. M. Stéphane Desjardins, directeur à l'école Saint-Rédempteur, se joint à notre équipe de direction. Il était directeur au primaire depuis 10 ans. M. Letang lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions et bon retour à la maison.

Pour le 2^e poste vacant, les entrevues auront lieu d'ici la semaine prochaine et par la suite M. Letang nous informera de la nomination.

4.2 Vidage des casiers

Notre directeur remercie les TES, les PEH et les secrétaires ainsi que l'équipe de directions pour l'opération vidage des casiers. 1500 cases ont été vidées en deux jours. Tous les effets ont été remis aux parents et/ou aux élèves, entre mercredi et vendredi dernier selon un horaire établi. L'opération s'est très bien déroulée en suivant les consignes de santé publique. Il reste approximativement 60 sacs à être récupérés.

4.3 Plan de travail des enseignants

À compter du 11 mai et à tous les lundis, les enseignants vont remettre un plan de travail aux élèves, et ce, jusqu'au 23 juin. Les trousseaux pédagogiques seront disponibles sur le site internet de l'école, et envoyées par courriel aux parents à la demande du ministère. Ces trousseaux seront facultatives.

Le MEES nous a informé qu'il n'y aura aucune évaluation ministérielle, ni de la CSPO et aucune également de l'école.

Les enseignants prendront les présences des élèves. Si un élève ne participe pas au cours et/ou ne fait pas ses travaux, les enseignants devront communiquer avec les élèves/parents et avec les TES du secteur pour un suivi.

Il y a deux volets dans les objectifs :

1^{er} volet : Consolidation. Le ministre a annoncé que l'élève qui était en réussite en date du 13 mars passera au niveau supérieur et que l'élève qui était en échec à la fin de la 2^e étape aura la chance de se rattraper avec la consolidation et d'augmenter son résultat. C'est la responsabilité des enseignants de faire un suivi auprès des élèves concernés et c'est le jugement professionnel qui va primer.

2^e volet : Enseignement nouveau sur les savoirs essentiels. Les enseignants vont consigner des travaux jusqu'à la fin de l'année. Nous attendons des nouvelles du ministère à savoir comment le tout sera évalué et si les étapes garderont la même pondération.

Ce qui est important pour l'instant, c'est que les élèves continuent leurs apprentissages sous différentes formes, soit via Teams, via des capsules ou par courriels.

M. Letang remercie les enseignants pour leur travail. Ils sont très actifs depuis la fermeture de l'école.

4.4 Prix Rachel Patry

Au nom du personnel, M. Letang tient également à remercier et féliciter le personnel des classes TSA pour le prix Rachel Patry qui est pleinement mérité. Donc un grand merci à :

- Julie Forest
- Sylvie Cousineau
- Camille Hélène Gélinas-Craig
- Guylaine Côté
- Damien Marsollier
- Claudie Rockbrune
- Frédérique Carrier
- Jean-Sébastien Campeau
- Louis-Philippe Ostiguy
- Philippe Ngisulu Masidi
- Luc Berniquez
- Dominik Lévesque
- Simon Beaudry

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2020 Adoption

Il est proposé par Jean-François Charron Le Guerrier et appuyé par Sarah Turgeon d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 mars 2020.

Adoption CÉ 19-20-47

5.2 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal

6. Dossiers :

6.1 Clientèle élève 2020-2021

D'après les derniers résultats, l'école accueillera près de 1500 élèves en septembre prochain. Considérant cette augmentation, un ajout de 6 modulaires et 90 casiers seront installés dans le corridor qui mènent aux modulaires.

6.2 Voyages 2019-2020 et 2020-2021

Tous les voyages de 2019-2020 ont été annulés, suite à la directive du MEES. Les parents ont reçu des informations à cet effet de la part de l'école et des compagnies de voyage. Les parents ayant une assurance complète avec l'agence seront remboursés moins le dépôt. Ils pourront réclamer leur dépôt via leur propre assurance ou via leur carte de crédit ou faire appel aux fonds d'urgence pour les voyageurs. Quelques parents n'avaient pas pris d'assurance annulation et l'école a informé les parents pour la suite des événements. Pour le voyage en Allemagne, la compagnie a offert quelques possibilités à ces parents afin régler ce litige.

Pour ce qui est des autres voyages, Toronto, Tadoussac, Philadelphie tous les parents seront remboursés moins le dépôt, qui pourra également être réclamé à leur propre compagnie d'assurance ou par le fonds d'indemnisation.

Pour les voyages 2020-2021, si la situation est la même que présentement en septembre prochain, les voyages seront tous annulés pour l'année scolaire.

6.3 Bal des finissants

Le bal des finissants est reporté au vendredi 23 octobre 2020 au Palais des congrès si la règle du maximum 250 personnes ne s'appliquent plus. Le Hilton du Lac Leamy n'avait pas de disponibilité le vendredi ou le samedi pour l'automne. Advenant le cas où la règle du maximum de 250 personnes est maintenue, nous déciderons à ce moment-là si le bal est reporté en février/mars ou maintenu, mais sans parents, car nous avons 200 finissants/finissantes.

6.4 Mesures d'encadrement 2020-2021

Adoption

Aucune modification n'a été apportée. Il sera révisé l'an prochain par le comité d'encadrement. Il est proposé par Catherine Lafrance et appuyé par Frédéric Vairel d'adopter les mesures d'encadrement 2010-2021.

Adoption 19-20-48

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres questions

M. Sébastien Fournier demande d'ajouter un point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CÉ sur le rôle des membres du conseil d'établissement.

La prochaine et dernière rencontre aura lieu le 8 juin prochain à 15 h virtuellement.

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Frédéric Vairel et appuyé par Damien Marsollier de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 19-20-49